



## TRAVAUX DE SYLVICULTURE



### Public

- Agents de mairie
- Salariés d'entreprises d'aménagement paysager
- Demandeurs d'emploi



### Objectifs

- Réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration afin de mettre en valeur et d'assurer la pérennité d'un patrimoine forestier



### Durée

- 6 jours



### Dates

- 1 à 2 jours par mois, étalés sur 6 mois (21 octobre, 25-26 novembre, 19 décembre, 13 février et 15 avril)



### Financements possibles

- 630 euros
- Demandeur d'emploi : prise en charge possible à 100% (France Travail)
- Salarié : prise en charge par employeur, à 50% remboursé (Ocapiat)
- Autres publics : mobilisation CPF ou nous contacter